

Objet : informations aux familles.

Le 03/09/2020

Madame, Monsieur,

L'établissement propose aux élèves de troisième, un stage de séquences d'observation en milieu professionnel, dans le cadre de la mise en place de l'information concernant les carrières.

Le stage se déroulera du lundi 7 décembre 2020 au vendredi 11 décembre 2020 inclus.

Cette séquence d'observation a pour objectif de "sensibiliser les élèves à l'environnement technologique, économique et professionnel en liaison avec les programmes d'enseignement, notamment dans le cadre de l'éducation à l'orientation".

Cette initiative s'inscrit tout à fait dans l'esprit du parcours Avenir en offrant aux élèves la possibilité de séjour de courte durée en milieu professionnel de telle sorte que les élèves appréhendent la diversité des métiers.

Le parcours Avenir doit permettre à chaque élève de la classe de la sixième à la classe de terminale de :

- Comprendre le monde économique et professionnel ainsi que la diversité des métiers et des formations ;
- Développer son sens de l'engagement et de l'initiative ;
- Élaborer son projet d'orientation scolaire et professionnelle.

Le choix de l'employeur doit être guidé par les goûts personnels mais ce qui importe, c'est le contact avec le monde professionnel, méconnu des élèves. **Il est d'ailleurs souhaitable de ne pas encadrer directement votre enfant au sein de votre entreprise.**

Dans ce but, nous remettons à votre enfant :

- **Trois conventions de stage**, nominatives, réglant les rapports entre l'employeur et le collège. Une convention est destinée à l'employeur, la deuxième aux familles, la troisième au collège.

- Une **autorisation parentale** de stage.

- Un dossier sur la démarche de recherche d'un stage et la réalisation du rapport de stage va être constitué lors des séances de technologie.

Restant à votre disposition pour de plus amples renseignements, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, en notre dévouement.

L'équipe éducative des troisièmes et  
M. J.P. LACHAUD, directeur du collège.